



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts de France

Relevé de décisions de la séance du 10 janvier 2017

Président de la séance : Michèle Rousseau

Autres membres présents :

- Etienne Lefebvre
- Valérie Morel
- Philippe Ducrocq

Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Zonage eaux pluviales de Journy, Alquines etc
- PLU de Villers-sous-Saint-Leu
- PLU de Liévain révision n°1
- PLU de Liévain Révision°2
- PLU de Nesles-la-Montagne
- ZA de Maucourt

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Cysoing

I. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

- PLU de Woignarue
- PLU de Saint-Léger-aux-Bois
- PLU de Fouquières-lez-Béthunes

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Néant

II. Autres décisions

Néant

Le président de la séance